

# PRIME D'AUTOMNE DU 1<sup>ER</sup> AU 31 OCTOBRE 2019



Nom et ville de l'installateur :

N° Qualigaz :

## COMMENT OBTENIR LA PRIME D'AUTOMNE GRDF ?

1- Complétez, signez puis envoyez ce formulaire par courrier à l'adresse :

**GRDF - Service Client**  
**Libre réponse 88247**  
**40109 - DAX CEDEX**

(ne pas affranchir, le cachet de la poste faisant foi).

Toute demande de prime incomplète ne pourra être traitée et ainsi donner droit au versement de prime.

2- Accompagnez ce formulaire des pièces justificatives suivantes :

- Copie du certificat de conformité de l'installation gaz « modèle 2 » remis par votre installateur.
- Copie de la facture de l'installation de chauffage (avec le tampon et la signature de l'installateur) portant le même nom et la même adresse de travaux que ceux indiqués au verso de ce document.

La prime, versée par chèque, sera envoyée à l'adresse indiquée au verso, sous réserve de l'acceptation de la demande de prime par GRDF.

## CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER DE LA PRIME D'AUTOMNE GRDF

La prime s'élève à 400 euros. La demande de prime doit parvenir à GRDF entre le 1<sup>er</sup> et le 31 octobre 2019 à l'adresse mentionnée ci-dessus.

La prime est attribuée à condition de justifier d'une installation conforme, par un professionnel, d'un chauffage central fonctionnant au gaz naturel en remplacement d'une installation ne fonctionnant pas au gaz naturel, et de **sa mise en service au plus tard le 30 avril 2020**.

Elle est réservée aux particuliers quel que soit leur fournisseur d'énergie, pour un logement dont la construction est achevée depuis plus de deux (2) ans, situé en zone desservie GRDF de la région Sud-Ouest\*\*, déjà raccordé au réseau gaz ou situé à moins de 35m du réseau gaz.

Cette offre est accordée dans le cadre de l'action marketing portant le code D4MK-19-AUT-001-003.

Une seule « Prime d'Automne » par logement. La prime n'est pas cumulable avec les autres primes accordées par GRDF éventuellement applicables, ni avec la bonification de prêt accordée par GRDF.

**VEUILLEZ RENSEIGNER VOS COORDONNÉES AU VERSO**



**PRIME D'AUTOMNE**  
**DU 1<sup>ER</sup> AU 31 OCTOBRE 2019**



**COORDONNÉES DU BÉNÉFICIAIRE**

Nom\*  Prénom\*

Adresse\*

Complément d'adresse\*

Code postal\*  Commune\*

Téléphone\*  E-mail\*

Je certifie sur l'honneur\* que le logement où se déroulent les travaux pour lesquels je demande une prime, est achevé depuis plus de deux ans et qu'il se situe en France métropolitaine sur zone desservie en gaz GRDF Sud-Ouest.\*\*

J'accepte d'être recontacté par GRDF pour être informé sur le gaz naturel quel que soit mon fournisseur

**VOTRE ENERGIE ACTUELLE**

Énergie du chauffage principal (avant travaux) :

Électricité  Fioul  Propane  Autre (précisez) : .....

Date et signature du client bénéficiaire:

Nom et cachet de l'installateur:

\* Les champs dont les libellés sont suivis d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

Les données collectées par ce formulaire feront l'objet d'un traitement pour procéder au versement de la prime, et - si vous l'avez demandé en cochant la case prévue à cet effet - pour recevoir des informations sur le gaz naturel et ses usages. Les données collectées ne seront utilisées par GRDF, et le cas échéant par ses partenaires, que pour vous accompagner dans votre projet, ou pour vous informer sur les atouts du gaz naturel et ses usages. Les données seront conservées pendant la durée du traitement de la demande, ou du projet, et pour une durée de trois (3) années après leur date d'enregistrement. Les données collectées ne pourront faire l'objet d'un transfert à des tiers, hors ceux qui en auront nécessairement besoin dans le cadre du projet, sans votre accord préalable.

Pour en savoir plus sur la politique de confidentialité des données de GRDF, vous pouvez vous rendre sur la page : <https://www.grdf.fr/mentions-legales-grdf/charte-confidentialite>

\*\* La région Sud-Ouest de GRDF couvre les départements : 09, 11, 12, 16, 17, 19, 23, 24, 30, 31, 32, 33, 34, 40, 46, 47, 64, 65, 66, 79, 81, 82, 86, 87 ainsi que certaines communes des départements 36, 37 et 85. Pour vérifier si votre commune est desservie en gaz naturel par GRDF : <http://www.grdf.fr/particuliers/services-gaz-en-ligne/demander-raccordement-gaz-naturel>

En tant que consommateur, si vous ne souhaitez pas faire l'objet d'un démarchage téléphonique, vous pouvez vous inscrire gratuitement sur : [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr)